Les cafards

Deux-Sèvres Habitat



Pour en venir à bout, agissons ensemble !!!

Fiche d'identité

⇒ Dénomination : cafard ou blatte.

⇒ Type : insecte nuisible.

⇒ Couleur : brun rougeâtre ou noir.

⇒ Taille : 0.5 à 5 cm de long.

⇒ Durée de vie moyenne : 3 à 6 mois.

⇒ Reproduction : une femelle peut pondre jusqu'à 8 poches (oothèques) contenant chacune environ 40 œufs.

⇒ Mode de vie : se déplace de logement en logement à la recherche d'endroits chauds, humides et à l'abri de la lumière.

⇒ Alimentation : omnivore (restes de repas, nourriture pour chien ou chat, traces de gras, miettes, viande, produits laitiers, sucre, légumes, fruits…).







Pour éviter d'avoir des cafards chez soi

1 L'ENTRETIEN DE SON LOGEMENT EST PRIMORDIAL



- ☑ ***Protéger les denrées alimentaires*** *dans des boîtes hermétiques.*
- ☑ ***Supprimer les tâches de gras*** *au mur, au sol, sur la gazinière et l'électroménager.*
- ☑ ***Faire quotidiennement la vaisselle****. Ne jamais la laisser traîner dans l'évier.*
- ☑ ***Passer régulièrement l'aspirateur*** *et la serpillère pour enlever les miettes et les particules d'aliments.*
- ☑ ***Placer les ordures dans des sacs poubelles fermés*** *à jeter quotidiennement dans les containers.*

Si vous voyez un cafard, ne l'écrasez pas !

2 LA DÉSINFECTION DU LOGEMENT

La désinfection du logement a pour objectif de réduire les risques infectieux en éliminant le danger lié à la présence des micro-organismes et de virus indésirables

Ne pas utiliser d'eau de javel car cela attire les blattes.

3 LES MOYENS D'ÉRADICATION

- ☑ *Le gel anti-cafards*
- ☑ *Les pièges à cafards*



Boîte d'appât



piège à glue



Gel

Vous détectez la présence de cafards ?



Cela peut être aussi :
des traces d'excréments, des dépouilles, des oothèques, une odeur désagréable, des emballages alimentaires étrangement troués,...

>> CONTACTEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT ! <<

05 49 09 20 00

Après signalement, nous faisons appel à une société spécialisée pour effectuer un traitement.

MAIS...



... CETTE ERADICATION NE PEUT PAS ETRE EFFICACE SANS VOTRE AIDE !



FACILITEZ L'ACCÈS DE VOTRE LOGEMENT À LA SOCIÉTÉ DE DÉSINSECTISATION.

Elle devra impérativement intervenir dans TOUS les logements.

ⓘ *Un seul logement non traité suffit pour que certains cafards survivent et ré-infestent l'ensemble de la cage d'escalier.*

TRÈS IMPORTANT

Pour toute indisponibilité à la date de rendez-vous fixée par la société de désinsectisation, contactez-nous :

Tél. : 05 49 09 20 00
Email : locataires@79habitat.fr